



Nos clients, les municipalités de Charette, Saint-Paulin et Saint-Barnabé, situés dans la MRC de Maskinongé, à moins d'une vingtaine de minutes des grands axes routiers (autoroute 55 et 40) et à 20 minutes de Shawinigan et 30 minutes de Trois-Rivières, sont actuellement à la recherche d'une personne afin d'agir à titre de :

TECHNICIEN(NE) À L'AMÉNAGEMENT ET À L'URBANISME ADJOINT(E)

VOTRE DÉFI

Sous la supervision des directions générales de chacune des municipalités et du technicien à l'aménagement et à l'urbanisme, le titulaire de ce poste accomplit les tâches suivantes:

- Analyser, délivrer les demandes de permis et certificats d'autorisation selon les lois et règlements en vigueur;
- Répondre aux demandes d'informations (citoyens, arpenteurs, courtier);
- Analyser, traiter toutes les plaintes reçues par les citoyens ou autres et faire le suivi du dossier;
- S'assurer de l'application des règlements d'urbanisme et d'environnement;
- Effectuer des inspections sur le territoire et s'assurer de faire le suivi suite à des infractions;
- Participer et préparer les demandes de dérogations mineures et usages conditionnels avec le CCU;
- Maintenir à jour l'inventaire des installations septiques;
- Collaborer à la préparation des modifications règlementaires et des projets spéciaux;
- Accomplir ponctuellement d'autres tâches.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir une formation collégiale en aménagement et urbanisme ou expérience connexe;
- Avoir une bonne connaissance des lois municipales, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du règlement provincial Q-2.r22;
- Posséder une expérience pertinente d'au moins 2 ans;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit;
- Excellente connaissance de la suite Office (Word, Excel, Outlook, etc);
- Atouts : expérience dans le domaine municipal et connaissance du logiciel AccèsCité Territoire (PG);
- Avoir un permis de conduire et avoir accès à un véhicule pour se déplacer sur le territoire des municipalités;
- La personne recherchée doit faire preuve d'autonomie, avoir le sens de l'organisation, facilité à gérer plusieurs dossiers, facilité de communication avec la clientèle, discrétion et diplomatie.

CONDITIONS

- Poste permanent à temps plein;
- 35H/semaine réparties entre les 3 municipalités;
- Assurances collectives;
- Régime de retraite;
- Le salaire sera établi selon les compétences et l'expérience du candidat retenu;
- La période d'emploi débute dès que possible;

- Veuillez transmettre votre candidature à jdgrenier@cgrh.ca;
- Inscrivez le numéro suivant à votre envoi (TAU-MASKI-23);
- Veuillez prendre note que seules les personnes retenues seront contactées;
- Votre candidature sera traitée avec la plus grande discrétion.

Lieu de l'emploi : Charette, Saint-Paulin, Saint-Barnabé

Date d'entrée en poste : Dès que possible